



Politique sur les communautés de l'IPIC

Date de création : Juillet 2017

Révisé : Juillet 2023

Une communauté est un regroupement de professionnels qui partagent des intérêts communs fondés, entre autres, sur des questions/problèmes, des profils de pratique ou une région – ou sur tout thème qui répond aux besoins des membres. Une communauté est moins structurée qu'un comité, car elle ne compte aucune liaison du conseil et n'a aucune restriction sur le nombre de membres. La nature d'une communauté peut être de courte ou longue durée. Ses membres peuvent se pencher sur un problème très urgent ou sur une préoccupation/un intérêt d'ordre permanent.

Que dois-je faire si je souhaite créer une communauté?

- Désigner un facilitateur (pour un mandat d'un an - renouvelable)
- Rédiger une demande appuyée par 10 membres (le formulaire de demande est disponible [ici](#))
- Inclure dans la demande une description du thème du groupe, une durée provisoire (à court terme ou continu) et un plan proposé d'activités et/ou de discussions

Qu'est-ce qu'une communauté offre aux membres de l'IPIC?

- Occasion d'assumer des rôles de leadership
- Endroit pour explorer des domaines d'intérêt
- Occasion d'échanger des réflexions/idées ou d'acquérir de l'expérience sur un thème particulier

Quel type de soutien l'IPIC fournit-il aux communautés?

- Promotion de la communauté auprès des membres de l'IPIC
- Soutien logistique
- Facilitation de la communication électronique (courriel, groupes LinkedIn ou forums de discussion en ligne)
- Financement d'un projet sur approbation du conseil d'administration de l'IPIC, en priorisant les projets qui font avancer les objectifs de l'IPIC

Quelles sont les responsabilités du facilitateur d'une communauté?

- Maintenir l'interactivité à l'intérieur du groupe
- Présenter les demandes de financement de projet
- Préparer un rapport annuel succinct et le présenter au conseil d'administration de l'IPIC

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les communautés, n'hésitez pas à communiquer avec Asha Labrecque, Agente des services aux membres, par courriel à l'adresse alabrecque@ipic.ca.